

NATIONS UNIES

Assemblée générale

CINQUANTE ET UNIÈME SESSION

DEUXIÈME COMMISSION
35e séance
tenue le
lundi 18 novembre 1996
à 10 heures
New York

Documents officiels

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 35e SÉANCE

Président : M. HAMBURGER (Pays-Bas)

SOMMAIRE

POINT 94 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DE POLITIQUE MACRO-ÉCONOMIQUE (suite)

- a) CRISE DE LA DETTE EXTÉRIEURE ET DÉVELOPPEMENT (suite)
- b) FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT, NOTAMMENT TRANSFERT NET DE RESSOURCES ENTRE PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET PAYS DÉVELOPPÉS (suite)
- c) COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT (suite)

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (suite)

POINT 99 DE L'ORDRE DU JOUR : FORMATION ET RECHERCHE (suite)

- a) INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE (suite)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-794, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GÉNÉRALE
A/C.2/51/SR.35
22 octobre 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

La séance est ouverte à 10 h 10.

POINT 94 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS DE POLITIQUE MACRO-ÉCONOMIQUE (suite)

- a) CRISE DE LA DETTE EXTÉRIEURE ET DÉVELOPPEMENT (suite)
- b) FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT, NOTAMMENT TRANSFERT NET DE RESSOURCES ENTRE PAYS EN DÉVELOPPEMENT ET PAYS DÉVELOPPÉS (suite)
- c) COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT (suite)

Projet de résolution sur le renforcement de la coopération internationale en vue de résoudre durablement le problème de la dette extérieure des pays en développement (A/C.2/51/L.24)

1. M. ACUÑA (Costa Rica) présente le projet de résolution A/C.2/51/L.24 au nom du Groupe des 77 et de la Chine et du Mouvement des pays non alignés et demande qu'il soit adopté par consensus.

Projet de résolution sur les flux et le transfert nets de ressources entre pays en développement et pays développés (A/C.2/51/L.26)

2. Mme CHAVES (Costa Rica) présente le projet de résolution A/C.2/51/L.26 au nom du Groupe des 77 et de la Chine et attire l'attention sur quelques modifications de forme apportées aux paragraphes 1 et 3.

Projet de résolution sur l'intégration financière mondiale et le renforcement de la collaboration entre le système des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods (A/C.2/51/L.28)

3. Mme CHAVES (Costa Rica) présente le projet de résolution A/C.2/51/L.28 au nom du Groupe des 77 et de la Chine et demande qu'il soit adopté par consensus.

Projet de résolution sur la situation en matière de transit des États sans littoral d'Asie centrale et des pays en développement de transit qui sont leurs voisins (A/C.2/51/L.25)

4. M. AGEYEV (Kazakhstan) présente le projet de résolution A/C.2/51/L.25 au nom des auteurs et demande qu'il soit adopté par consensus.

POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR : RAPPORT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (suite)

Projet de résolution sur les répercussions économiques et sociales des colonies de peuplement israéliennes sur le peuple palestinien dans le territoire palestinien, y compris Jérusalem, occupé depuis 1967, et sur la population arabe du Golan syrien occupé (A/C.2/51/L.29)

5. M. WEHBE (République arabe syrienne) présente le projet de résolution A/C.2/51/L.29 au nom des auteurs et exprime l'espoir qu'il sera adopté par consensus.

Projet de résolution sur les ressources naturelles du territoire palestinien occupé et des autres territoires arabes occupés (A/C.2/51/L.30)

6. M. SHUKRI (Malaisie) présente le projet de résolution A/C.2/51/L.30, qui réaffirme les droits inaliénables du peuple palestinien d'exercer sa souveraineté sur ses ressources naturelles et l'obligation d'Israël, puissance occupante, de ne pas exploiter ces ressources.

POINT 99 DE L'ORDRE DU JOUR : FORMATION ET RECHERCHE (suite)

a) INSTITUT DES NATIONS UNIES POUR LA FORMATION ET LA RECHERCHE (suite)

Projet de résolution sur l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (A/C.2/51/L.27)

7. M. MOUSSA (Cameroun), présentant le projet de résolution A/C.2/51/L.27, annonce que la Chine s'est jointe aux auteurs.

La séance est levée à 10 h 45.